

LA RÉGULATION LOCALE ENTRE INSTITUTIONS FORMELLES ET INFORMELLES: ANALYSE PAR APPLICATION AU CAS DE LA VILLE DE KSAR-HELLAL (TUNISIE)

Author:

Makram GÂALICHE¹

A*bstract: The purpose of this paper is to detect the degrees of relevance of formal and informal institutions at the level of local regulation, as well as their effects on the companies productivity of in the area in question. Indeed, by an analysis of the territory of the town of Ksar-Hellal, one noted that informal institutions, apprehended by the trust and the collective punishment, contribute beside the penal formal institutions, to channel the relational behaviors of the hilalian companies but with a less effectiveness. Similarly, the strong contribution of exogenous institutions in boosting productivity, compared to that of endogenous institutions, can only encourage the decision makers to improve the quality of formal regulation, and this at the expense of any form of regulation built by values commonly shared by the local community.*

Mots clés: Régulation locale, institutions formelles, institutions informelles, productivité, Tunisie.

JEL Classification: O12, K2, L51

1. Introduction

Appréhendées comme des contraintes formelles et informelles, North (1991) stipule que les institutions sont établies par les hommes pour structurer leurs interactions. Les contraintes formelles (comme les règles, les lois, les

¹ Département des Sciences économiques, Faculté des sciences économiques et de gestion de Sousse, Tunisie, E-mail : makram_gaaliche@yahoo.fr

constitutions), et informelles (comme les normes de comportement, des conventions, des codes de conduite imposés), sont souvent assimilées respectivement à des institutions exogènes et endogènes. En réduisant les coûts de transaction, et en résolvant les problèmes de coordination des acteurs, des institutions de qualité permettent la coopération entre agents et la diminution des comportements opportunistes (Boyer, 1990). Des travaux néo-institutionnels, insistent en effet sur le rôle des institutions dans la dynamique économique, la croissance et le développement (Rodrik et Subramanian, 2003, Edison, 2003). Dans ce cadre, Solari (2003) avance qu'une partie importante de la régulation des processus économiques, est étroitement liée en un réseau de relations sociales, solidement enracinées dans la culture locale. Pour lui, les spécificités locales de la régulation sont essentiellement le résultat d'institutions qui appartiennent à la société civile, en majorité de nature informelle, alors que ce sont surtout les institutions formelles qui influent sur la régulation nationale. Becattini (1989) affirme qu'un ensemble de valeurs, communément partagées par la communauté locale, permet de circonscrire les conflits d'intérêts. De même, d'après Assens (2003), les mécanismes de régulation sont essentiellement économiques ou sociopolitiques. Les mécanismes de régulation sociopolitiques, reposent sur des fondements culturels et sur des principes sociopolitiques de type identitaires. Pour Putnam (1993), la relation entre institutions formelles et informelles est fondamentale pour la régulation locale, où les institutions informelles affectent l'efficacité des institutions formelles. Mais c'est l'adaptation des administrations locales à la culture politique locale qui est déterminante. Ce processus a été observé dans quelques régions italiennes par Messina (2001), et dans des pays européens par Lorrain (2002).

Certains chercheurs (Ellickson, 1991, Granovetter, 1985), considèrent que le contrôle social souvent supplante ou supplémente les contrôles formels. De même, pour évaluer l'effet des institutions sur les résultats économiques, les auteurs font la conception d'un modèle économétrique, qui met en relation les résultats macroéconomiques de chaque pays avec une mesure des institutions. Généralement, les auteurs utilisent un indice global qui tient compte des institutions formelles, tout en faisant abstraction de celles informelles (Rodrik et Subramanian, 2003, Edison, 2003). En effet, il s'est avéré que la capacité locale à établir des régularités informelles, différentes des régularités formelles, justifie la difficulté de l'analyse détaillée des institutions. Pour cette raison, la tentation est grande, où nous essayons par une application sur le Système Productif Local (SPL) de la ville de Ksar-Hellal, de surmonter une telle lacune statistique, et de vérifier aussi la pertinence de telles hypothèses avancées. Certes, considérée comme la capitale historique de Textile_Habillement en Tunisie, nous tentons, à

partir de la ville de Ksar-Hellal, de détecter les institutions locales formelles qu'informelles, supposées assurer la régulation des entreprises du territoire en question, et d'identifier dans une deuxième étape, leur effet sur la productivité.

2. La régulation locale : Un essai de détection

Notre objectif consiste à appréhender les différentes institutions présentes sur le territoire hilalien, et d'en mettre en lumière leurs degrés d'efficacité, au niveau de la régulation des comportements relationnels du système productif hilalien. Pour cette raison, nous allons construire un indicateur synthétique de la régulation, qu'on nomme l'indicateur régulation locale. Cet indicateur sera composé par l'agrégation de deux sous indicateurs ; la régulation formelle c'est-à-dire, celle appliquée par les administrations publique et juridiques et, la régulation informelle, engendrée par des mécanismes sociaux. Concernant la régulation formelle, l'efficacité des administrations locales à coordonner les interactions des acteurs, sera mesurée en l'occurrence par : la transparence et lisibilité de l'action publique, l'efficacité de la justice et le contrôle de la corruption. Ce sont les indicateurs qui, d'après nos lectures, communément utilisés par la Banque Mondiale (BM) et le Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie de France (MINEFI), afin d'analyser la qualité d'efficacité des institutions gouvernementales. Certes, l'indicateur transparence et lisibilité de l'action publique, reflétera la capacité des entreprises dans l'obtention et la compréhension des différents lois et règlements qui affectent leurs activités, que ce soient au niveau de la fiscalité, des cotisations sociales...etc. Pour l'indicateur efficacité de la justice, il appréhendera la confiance des entreprises en administrations publiques, lors de la résolution des conflits par le système tribunal. Dans ce cadre, les qualités d'équitables, impartial, rapide, honnête et incorruptible,...etc, seront les caractéristiques à mettre en lumière au niveau de notre enquête. Enfin, l'indicateur contrôle de la corruption, il mettra en exergue l'abus de pouvoir exercé par certains fonctionnaires dans l'exécution de certains services, que ce soient par les fonctionnaires du Bureau du Contrôle des Impôts (BCI), de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), des douanes,...etc. Ces concepts seront adoptés comme tels dans la composition de notre indicateur synthétique en l'occurrence, l'indicateur de la régulation formelle. Pour l'indicateur de la régulation informelle, il sera construit par l'agrégation de deux sous indicateurs, susceptibles suivant la théorie, de réguler les comportements relationnels des firmes par des mécanismes sociaux à savoir, la confiance (Shapiro,1987, Dyer et Singh,1998) et la sanction collective (Dyer et Singh,1998, Larson, 1992, Weigelt et Camerer, 1988). En effet, on utilisera la même

technique d'agrégation adoptée par le MINEFI c'est-à-dire, la moyenne arithmétique des questions qui composent chaque indicateur, pondérées par leurs écart-types. Chaque question de l'enquête, est accompagnée d'une échelle d'appréciation, afin de mesurer soit, l'importance, la fréquence ou l'intensité de la qualité correspondante. Cette échelle sera une échelle de Likert (1932), limitée par la borne (1), pour qualifier le faible niveau et, la borne (5), caractérisant le très fort niveau. Par une telle échelle, nous pouvons spécifier la catégorie à laquelle l'indicateur appartient c'est-à-dire, selon son niveau, il appartient soit à la classe de niveau faible, en appartenant à l'intervalle $[0,2[$, soit à la classe de niveau moyen, en appartenant à l'intervalle $[2,3[$ et enfin, soit à la classe de niveau fort, en appartenant à l'intervalle $[3,5]$. Ainsi, par l'application de l'enquête sur un échantillon de 74.5% entreprises du Textile-Habillement à Ksar-Hellal, nous avons obtenu les principaux résultats suivants :

Tableau 1. Principaux résultats de la régression de l'indicateur de la régulation locale en fonction de ses sous indicateurs

<i>Variable</i>		<i>Coefficient</i>	<i>Variable</i>		<i>Coefficient</i>
<i>Régulation Locale</i>	<i>Minimum</i>	1.17	<i>Régulation formelle</i>	<i>Transparence et lisibilité de l'action publique</i>	23%
	<i>Maximum</i>	1.77		<i>Efficacité de la Justice</i>	30%
	<i>Ecart-type</i>	0.16		<i>Contrôle de la corruption</i>	23%
<i>Régulation formelle</i>		76%	<i>Régulation informelle</i>	<i>Confiance</i>	12%
<i>Régulation informelle</i>		24%		<i>Sanction collective</i>	12%
<i>DW.stat</i>		1.84	<i>DW.stat</i>		1.78

Source : Nos propres investigations à partir du logiciel Eviews
Tous les coefficients estimés sont significatives au seuil de risque $\alpha=5\%$.

Suite au Tableau 1, on constate que la régulation locale enregistré à la ville de Ksar-Hellal n'a pas dépassé le niveau de 1.77, ni tomber au dessous de 1.17. Une telle marge d'évolution, accompagnée par un faible écart-type qui est de l'ordre de 0.16, insiste sur le faible niveau de la qualité de régulation. En outre, l'analyse du tableau stipule que, 76% de la régulation des conflits au niveau du SPL de Ksar-Hellal, est assurée par des institutions publiques, contre 24% suite à des règles sociaux relatives au territoire hilalien. Plus précisément, ce sont surtout les institutions pénales, qui canalisent le comportement des entreprises

de Textile-Habillement de Ksar-Hellal, vu qu'elles assurent 30% du niveau de qualité de la régulation locale. Ensuite, c'est la qualité de contrôle de la corruption, ainsi que celle de la transparence et de la lisibilité de l'action publique, qui occupent conjointement la seconde place dans la coordination des comportements des entreprises hilaliennes. Ces deux dernières assument chacune 23% du niveau de la régulation locale. En d'autres termes, malgré la prééminence des institutions juridiques au niveau de la régulation des conflits à Ksar-Hellal, les entreprises du SPL en question souffrent de la présence des fonctionnaires corrompus qui réclament des pots de vin, ainsi que d'une faible transparence au niveau des lois et règlements appliqués. En troisième position, on constate que la régulation des entreprises hilaliennes est garantie par un contrôle social, en l'occurrence, via la sanction collective et la valeur de la confiance entre les entreprises. Ces deux mécanismes contribuent à coordonner les interactions entre les entreprises du territoire hilalien, mais dans des proportions très faibles, et ce avec un poids chacun de 12% de la régulation locale globale.

Ainsi, malgré la suprématie des institutions formelles à celles informelles, ces deux dernières concourent à la régulation au sein du SPL de Ksar-Hellal. En effet, il s'est avéré que les mécanismes sociaux, appréhendés par la confiance et la sanction collective, contribuent à côté des institutions pénales, à contrôler et à assurer le fonctionnement normal du système productif hilalien mais, avec une moindre efficacité. Certes, après une telle identification et estimation des différentes institutions disponibles sur le territoire hilalien, il nous sera possible dans l'étape suivante, de mettre en lumière l'ampleur de leurs effets sur la dynamique productives des entreprises concernées. Ce qui fera l'objet de la section ci-dessous.

3. Régulation locale et productivité : Estimation économétrique de la relation

À partir de la fonction de production du modèle de croissance endogène de Romer (1986), nous essayons de détecter la sensibilité de la productivité du SPL de Ksar_Hellal aux différents types de régulation. C'est une fonction de Cobb-Douglas où Y , représente la production totale de l'économie, A , le niveau de progrès technique constitué par le savoir dérivé de l'investissement commun à toutes les entreprises, K , le facteur capital et L , le facteur travail. On a ainsi:

$$Y_t = K_t^\alpha (A_t L_t)^{1-\alpha} \quad (1)$$

avec $A_t = A_0 e^{\theta_j W_j t}$
où ;

W_j : vecteur des variables introduites supposées influencer le progrès technique.

θ_j : vecteur des coefficients qui relient les variables du vecteur.

Introduite de cette façon, la variable technologique (A) augmente l'efficacité du travail. On dit aussi qu'elle est « neutre au sens de Harrod ». En l'occurrence, en divisant par le facteur travail pour exprimer la production par tête (y) en fonction du capital physique par tête (k), on obtient ainsi la forme suivante :

$$y_t = k_t^\alpha A_t^{1-\alpha} \quad (2)$$

avec $A_t = A_0 e^{\theta_j W_j t}$

Dans notre étude empirique, nous allons suivre la même méthodologie utilisée par les économistes de la croissance endogène, et ce en ajoutant des variables dans l'équation de la fonction de production, pour expliquer le progrès technique. L'élargissement consiste à introduire un ensemble de facteurs institutionnels, susceptibles d'influencer la dynamique productive des entreprises hilaliennes. En effet, en appliquant le logarithme linéaire à l'équation (2), nous obtenons l'équation (3) ci-dessous, qui fournira la base de l'équation de la Productivité Partielle du Travail (PPT), telle que :

$$\log(PPT_i) = \beta_0 + \beta_1 [\log(In_{KP}]_i) + \beta_2 (Rég_{Formelle}_i) + \beta_3 (Rég_{Informelle}_i) + \varepsilon_i \quad (3)$$

$i : 1 \dots n$, nombre d'observation

où :

PPT : Représente la productivité partielle du travail de l'entreprise. Elle sera mesurée en rapportant la Valeur Ajoutée Brute (VAB) à la quantité du

travail (L) engagé dans une entreprise. On a mesuré la quantité du travail de chaque entreprise par le nombre des employés.

Inkp : Représente l'Intensité capitalistique de chaque entreprise. Elle est mesurée en rapportant le facteur capital (K) par le facteur travail (L). Généralement, on utilise le Stock du Capital fixe (SCF) pour représenter le facteur capital. Mais, vu l'absence des données concernant le stock du capital par entreprise, on est obligé de se limiter à utiliser le proxy communément adoptée, qui est la variable Formation Brute de Capital Fixe¹ ($FBCF$).

Rég_formelle : Il s'agit de la régulation formelle menée par des institutions représentées par une autorité légale ou des règles bureaucratiques.

Rég_informelle : Ce sont des institutions informelles, appréhendées par des mécanismes sociaux, qui consistent à se servir de la confiance et à imposer des sanctions collectives, pour décourager les comportements opportunistes.

Tableau2. Principaux résultats de la régression du modèle

<i>Variable</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Prob.</i>
<i>Intensité Capitalistique</i>	0.45	0.021
<i>Régulation formelle</i>	0.23	0.035
<i>Régulation informelle</i>	0.03	0.016
<i>R²</i>	0.77	
<i>Prob (F-statistic)</i>	0.045	
<i>DW stat.</i>	1.87	

Source : Nos propres investigations à partir du logiciel Eviews

A partir du Tableau 2, il s'est avéré que notre modèle admet un pouvoir explicatif important, et aussi globalement significatif, et ce suite à un coefficient de détermination R^2 respectable de 0.77, et une probabilité de la significativité globale de 0,045. De même, pour les variables, qui présentent des probabilités inférieures au risque $\alpha=5\%$, justifiant leur significativité individuelle dans le modèle. Certes, par une statistique de $DW=1.87$ proche de 2, on confirme l'absence d'autocorrélation des erreurs dans notre modèle. Dans ce cadre, l'analyse montre que le signe du coefficient estimé de la relation entre l'Intensité

¹ Formation brute de capital fixe (FBCF) : représente l'Investissement Brut (IB), indicateur mesurant essentiellement l'investissement matériel (l'acquisition de biens de capital) pour une année donnée.

capitalistique (ln_{Kp}) et la Productivité Partielle de Travail (PPT) s'est avéré positif (0.45), conformément à la théorie. En effet, l'estimation révèle que toute augmentation de 1% de la qualité de régulation informelle sur le territoire hilalien, entraîne une très faible croissance de la PPT de l'ordre de 0.03%. Par contre, la plus forte contribution est associée aux institutions pénales, où toutes améliorations de 1% de leur qualité de régulation provoquent une augmentation de 0,23% de la productivité. Donc, la confiance et la sanction collective, modalité endogène de régulation des comportements opportunistes, au sein du SPL de Ksar-Hellal, contribue à l'amélioration des performances productives des entreprises de Textile-Habillement, mais d'une faible proportion. En d'autres termes, la productivité de la ville de Ksar_Hellal est plus sensible aux institutions exogènes localisées, qu'aux différentes valeurs partagées par la population. Ainsi, l'importance accordée aux phénomènes sociaux et culturels dans la détermination des processus économiques locaux, doit être relativisée. Les décideurs politiques devraient améliorer la qualité de régulation relative aux institutions exogènes, et ne pas attribuer beaucoup de confiance aux institutions endogènes, pour réduire les comportements opportunistes d'une manière spécifique, et améliorer l'efficacité économique du territoire d'une manière générale.

Conclusion

A partir d'une analyse du territoire de Ksar_Hellal, il s'est avéré que les institutions formelles et informelles, participent à la régulation des conflits d'intérêt au sein du SPL du territoire en question mais, d'une manière non uniforme. Plus précisément, les mécanismes sociaux, appréhendés par la confiance et la sanction collective, concourent à canaliser le comportement des entreprises du système productif hilalien mais, suivant un degré d'efficacité plus faible que celui des institutions formelles. De même, l'effet des phénomènes sociaux sur la dynamique productive des entreprises hilaliennes, reste loin de dépasser celui des institutions exogènes. Un tel constat stipule, que dans une stratégie d'amélioration d'efficacité de la régulation locale, un gouvernement devait orienter sa politique vers le développement de son système formel, sans attribuer beaucoup d'intérêt à la sphère extraéconomique. Par une telle conduite, le gouvernement peut réduire efficacement les comportements opportunistes, tout en garantissant une amélioration significative de la productivité de ses entreprises.

Bibliographie

- Assens C., 2003, « Le réseau d'entreprises: vers une synthèse des connaissances » *Management International*, Vol.7, n°4, pp.49-59.
- Becattini G., 1989, « Riflessioni sul distretto industriale marshalliano come conceto socio-economico », *Stato e Mercato*, avril, pp. 111-128.
- Boyer R., 1990, « Théorie de la régulation. Une analyse critique », Agalma, Paris, La Découverte.
- Dyer J.H. et Singh H., 1998, « The relational View : Cooperative Strategy and Sources of Inter-Organizational Competitive Advantage », *Academy of Management*, Vol 23, n° 4, Mississippi, pp. 660-679.
- Edison H. , 2003, « Qualité des institutions et résultats économiques. Un lien vraiment étroit? », *Finances et Développement*, juin, pp. 35-37.
- Ellickson R.C., 1991, «Order without law : How neighbors settle disputes», *Havard University Press*, Calbridge.
- Granovetter M., 1985, « Economic-Action and Social-Structure – The problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, N°91,Vol.3, pp. 481-510
- Larson A.,1992, «Network Dyads in Entrepreneurial Setting: A Study of the Governance of Exchanges Processes», *Administrative Science Quarterly*, Vol.37, pp. 76-104.
- Likert R., 1932, «A technique for the measurement of attitudes. », *Archives of Psychology*, Vol 22, 55p.
- Lorrain D., 2002, «Capitalismes urbains - Des modèles européens en compétition », *L'Année de la Régulation*, vol.6, pp.195-239.
- Messina P., 2001, « La Regolazione Politica dello Sviluppo Locale », *UTET Libreria*, Torino.
- North D. , 1991, «Institutions, *Journal of Economic Perspectives*», vol.5, n°1, pp. 97-112.
- Putnam R., 1993, «Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy», *Princeton University Press*, New York, 280p.
- Rodrik D. et Subramanian A., 2003, « La primauté des institutions. Ce que cela veut dire et ce que cela ne veut pas dire », *Finances et Développement*, juin, pp. 31-34
- Romer P., 1986, «Increasing Returns and Long Run Growth», *Journal of Political Economy*, Vol. 94, N° 5, pp. 1002-1037.
- Shapiro M.D., 1987, «Supply Shocks in Macroeconomics», *Cowles Foundation Discussion Papers n°821*, *Cowles Foundation for Research in Economics*, Yale University.
- Solari S., 2003, « Le concept de régulation dans l'étude des relations État-économie au niveau local », *Actes du forum de la régulation*, Paris, 9 et 10 octobre.
- Weigelt K. et Camerer C., 1988, « Reputation and corporate strategy: A review of recent theory and applications », *Strategic Management Journal*, Vol. 9, pp. 443-454.